

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT D'ENTREPRISE

Association
Siège social : 28 rue Rosenwald
75 015 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2020

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SAS au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01.40.03.96.35

contact@angel-associes.com

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT D'ENTREPRISE

Association
Siège social : 28 rue Rosenwald
75 015 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2020

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la note «Règles et Méthodes Comptables» de l'annexe des comptes annuels : nous vous informons que la note «Règles et Méthodes Comptables» de l'annexe des comptes annuels précisent les règles d'application des conventions comptables et les méthodes d'évaluation retenues. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

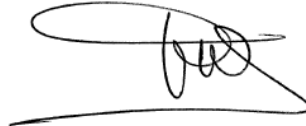
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 8 mars 2021,

ANGEL & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Mr Angel Pinar

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 318	19 658	7 661	8 110	449	5.53
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 100 000	176 000	924 000	968 000	44 000	4.55
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	321 913	171 413	150 500	172 608	22 107	12.81
	Immobilisations en cours	7 964		7 964		7 964	
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	65 000		65 000		65 000		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	12 496		12 496	12 496			
Total II	1 534 692	367 071	1 167 621	1 161 213	6 408	0.55	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	166 656		166 656	59 168	107 489	181.67
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	133 195		133 195	21 140	112 055	530.06	
Disponibilités	86 495		86 495	118 366	31 871	26.93	
Charges constatées d'avance (3)	114 854		114 854	81 299	33 555	41.27	
Total III	501 200		501 200	279 972	221 228	79.02	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 035 892	367 071	1 668 821	1 441 185	227 636	15.80	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)						
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation	295 450		295 450			
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles	36 504		36 504			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	42 851		18 196		24 656	135.50	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	18 485		24 656		43 141	174.97	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	356 320		374 805		18 485	4.93	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	16 000		16 000			
	Provisions pour charges						
Total III	16 000		16 000				
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	722 336		563 825		158 511	28.11
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 266		197 818		2 552	1.29	
Dettes fiscales et sociales	24 533		18 068		6 465	35.78	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	82 062		51 156		30 906	60.42	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	272 304		219 513		52 791	24.05
	Total IV	1 296 502		1 050 380		246 122	23.43
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 668 821		1 441 185		227 636	15.80

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 296 502 1 050 380

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	145 393		145 393	288 200		142 807	49.55
Production vendue de services	363 183	1 000	364 183	1 063 369		699 186	65.75
Chiffre d'affaires NET	508 577	1 000	509 577	1 351 569		841 993	62.30
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			418 451	461 313		42 862	9.29
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 745	239		34 506	NS
Autres produits			2	2 070		2 068	99.90
Total des Produits d'exploitation (I)			962 775	1 815 191		852 416	46.96
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			583 171	1 411 046		827 875	58.67
Impôts, taxes et versements assimilés			8 894	7 191		1 703	23.68
Salaires et traitements			256 232	232 146		24 086	10.38
Charges sociales			54 020	71 796		17 776	24.76
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			68 796	68 732		64	0.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 425	109		1 317	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			972 537	1 791 019		818 481	45.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 763	24 172		33 935	140.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		55		222	167	75.23
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		55		222	167	75.23
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		8 568		9 644	1 076	11.16
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		8 568		9 644	1 076	11.16
2. Résultat financier (V-VI)		8 513		9 421	909	9.64
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		18 275		14 751	33 026	223.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				10 055	10 055	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				10 055	10 055	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				150	150	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		210			210	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		210		150	60	40.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		210		9 905	10 115	102.12
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		962 830		1 825 468	862 638	47.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		981 315		1 800 812	819 497	45.51
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		18 485		24 656	43 141	174.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Fédération Française du Sport en Entreprise a pris une participation dans le capital de la société FFSE Production de 65.000€, soit 65% du capital.

L'incertitude liée à la situation sanitaire liée au Covid-19 est toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels. La Fédération Française du Sport d'Entreprise n'est pas en capacité d'en évaluer les conséquences précises pour les exercices suivants.

Concernant l'exercice 2020, les dispositifs liés à la crise sanitaire qui ont été mis en œuvre sont le suivants :

- Utilisation du dispositif d'activité partielle : ce dispositif a permis une prise en charge des frais de personnel à hauteur de 15.124 €

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	27 318	
Constructions sur sol propre	1 100 000		
Installations générales agencements aménagements divers	215 391		2 240
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	104 283		
	TOTAL	1 419 674	2 240
Autres participations			65 000
	TOTAL		65 000
	TOTAL GENERAL	1 446 992	67 240

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			27 318	27 318
Constructions sur sol propre			1 100 000	1 100 000
Installations générales agencements aménagements divers			217 631	217 631
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			104 283	104 283
TOTAL			1 421 913	1 421 913
Autres participations			65 000	65 000
TOTAL			65 000	65 000
TOTAL GENERAL			1 514 232	1 514 232

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	19 209	449		19 658
Constructions sur sol propre	132 000	44 000		176 000
Installations générales agencements aménagements divers	63 330	15 439		78 769
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	83 736	8 908		92 644
TOTAL	279 066	68 347		347 413
TOTAL GENERAL	298 275	68 796		367 071

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	449				
Constructions sur sol propre	44 000				
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 439				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 908				
TOTAL	68 347				
TOTAL GENERAL	68 796				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles	36 504				36 504
Report à nouveau	18 196	24 656		0	42 851
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 656	24 656		18 485	18 485
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Ecart de réévaluation	295 450				295 450
Provisions réglementées					
TOTAL I	374 805			18 485	356 320

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	16 000				16 000
TOTAL	16 000				16 000
TOTAL GENERAL	16 000				16 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 496	12 496	
Personnel et comptes rattachés	1 535	1 535	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 839	5 839	
Divers état et autres collectivités publiques	5 952	5 952	
Groupe et associés	95 752	95 752	
Débiteurs divers	57 577	57 577	
Charges constatées d'avance	114 854	114 854	
TOTAL	294 006	294 006	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	76 353	76 353		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	645 983	645 983		
Fournisseurs et comptes rattachés	195 266	195 266		
Personnel et comptes rattachés	5 958	5 958		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 292	16 292		
Autres impôts taxes et assimilés	2 284	2 284		
Autres dettes	82 062	82 062		
Produits constatés d'avance	272 304	272 304		
TOTAL	1 296 502	1 296 502		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	228 007			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 496			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 649
Total	4 649

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 355
Dettes fiscales et sociales	7 542
Autres dettes	2 942
Total	64 839

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	114 854
Total	114 854
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	272 304
Total	272 304

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Valorisation des contributions volontaires**

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Dans le cas de notre Fédération, les contributions volontaires sont limitées au bénévolat, dont l'évaluation est effectuée à partir d'un système d'évaluation des temps passés.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- FFSE Production	100 000	65	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			